

Concours Handi-Valide Samedi 9 juillet

Boulodrome de Bletterans (39)

Doublette formée en 4 parties

Récompenses aux vainqueurs et finaliste

+ à la meilleure doublette fauteuil / debout moteur / déficient visuel

Mental et psychique / féminines

Programme :

Début des Parties à 10 Heures

Les 2 parties du matin devront être obligatoirement

Terminées avant la pause méridienne

Reprise de la dernière partie à 14h00

A l'issue des 4 parties

Les 4 premiers du classement joueront :

1/2Finale du (A)

Et Finale du (A)

Les 4 suivants classés de 5 à 8 joueront :

1/2Finale du (B)

Et Finale du (B)

Les 4 suivants classés de 9 à 12 joueront :

1/2Finale du (C)

Et Finale du (C)

Les compétiteurs devront obligatoirement posséder soit une licence FFPJP, FFH ou FFSA.

Contact et renseignements :

Guillaume PICARD

gpicard@lachpale.fr ou 06.83.33.47.26